

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1484 DU JEUDI 9 DECEMBRE 2021 * 29ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500

P.2



Plainte contre le président Alpha Condé

Une patate chaude entre les mains du CNRD !

Karamo Mady Camara sur les compétences de la CRIEF

« A tout moment on peut vous poursuivre pour des infractions économiques... »

P.3

Récupération des biens de l'Etat

Le président de la Transition met en place une commission interministérielle...

P.3

P.2



Manque de lisibilité sur la durée de la transition

Les craintes d'un spécialiste des questions de défense et de sécurité

Plainte contre le président Alpha Condé

Une patate chaude entre les mains du CNRD !

Un groupe de citoyens présumé victime du régime déchu a déposé une plainte, le lundi 6 décembre 2021, au Tribunal de première instance de Dixinn, contre Alpha Condé. Dans cette plainte, l'ancien chef de l'Etat guinéen est poursuivi pour « les crimes commis par les Forces de défense et de sécurité (FDS) sous son régime ».



Pendant ses 11 ans de règne, plusieurs cas de morts, de blessés, mais aussi de pertes économiques ont été enregistrés, notamment lors des manifestations de l'opposition, à Conakry précisément dans la commune de Ratoma. Une quarantaine de

victimes et parents de victimes ont décidé de trimpler en justice l'ancien président de la République. Leur plainte a été déposée au niveau du procureur, après une sortie du président de la Transition qui déclarait, il y a quelques semaines, il revient à la justice de trancher du sort d'Alpha Condé.

Ainsi l'ancien président de la République pourrait connaître ses premiers

ennuis judiciaires. Sauf que le sujet Alpha Condé est une patate chaude entre les mains des nouvelles autorités du pays. Oui "la justice sera la boussole", mais "la transition doit être inclusive".

Premier comptable de son régime, le professeur Alpha Condé compte cependant un nombre important de soutien parmi les citoyens. Une situation qui rend difficile le dossier de l'ancien chef d'Etat. Au même moment le CNRD veut rendre justice, au même moment il veut réussir sa transition. Et pour sa réussite le rassemblement de toutes les composantes du pays est un facteur inéluctable. Fau-t-il traduire Alpha Condé devant la justice et frustré une partie de la population ou trainer les pas et décevoir l'espoir des victimes du régime déchu ? Pour l'instant, le CNRD est entre l'enclume et le marteau.

Sadjo Diallo

Manque de lisibilité sur la durée de la transition

Les craintes d'un spécialiste des questions de défense et de sécurité

Trois mois après la prise du pouvoir par le CNRD, les Guinéens s'interrogent toujours sur la durée de la transition. Le directeur du Centre d'analyse et d'études stratégiques (CAES) n'approuve pas du tout la stratégie adopté par les nouvelles autorités à ce sujet. Aliou Barry craint que cette situation ne provoque une nouvelle crise.

« Je pense qu'il est temps que le CNRD après trois mois au pouvoir, de mettre sur la table un calendrier qui est lisible. Mais ce qui me gêne le plus derrière, c'est le manque de dialogue entre le CNRD et les acteurs politiques. Je pense que c'est une erreur aussi politique parce que les gens qui doivent jouer un rôle fondamental dans le processus électoral, c'est bien les acteurs politiques et à date, en ma connaissance, il n'y a eu aucune connaissance entre la junte ou le gouvernement et les acteurs politiques », indique-t-il dans l'émission "Mirador" de la radio FIM Fm, le lundi 6 décembre 2021.

Sur la même lancée, ce spécialiste des questions de défense et de sécurité



estime qu'il ne devait revenir au CNT de décider de la durée de la transition. « J'ai été très gêné que le CNRD dise que c'est au CNT qui va de décider de la durée de la transition. Aujourd'hui, la pratique montre qu'on est loin de l'installation du CNT. Alors quand-est-ce que le CNT va être installé? Début Janvier, début février ? Et la durée de la transition qui va être proposée, va-t-elle commencer à compter du 05 septembre ou à compter de la mise en place du CNT ? Voilà des questions fondamentales que beaucoup de guinéens se posent. Moi j'ai la forte crainte que le CNRD ne s'engage dans une transition longue qui va aboutir absolument à une crise politique...Je crains fort qu'on ne s'achemine vers une transition dont la durée ne sera pas acceptable par les principaux acteurs politiques », lâche Aliou Barry.

Sadjo Diallo

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26 68
Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjo DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements,

Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalgo1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site www.kefinafasso.com

Ordonnance

Les attributions de la Haute Cour de Justice transférées à la CRIEF

A travers une ordonnance prise, ce lundi 6 décembre, diffusée à la RTG, le chef de l'État, colonel Mamadi Doumbouya a décidé de transférer à la Cour de Répression des Infractions Économique et Financière (CRIEF), les compétences de la Haute Cour de Justice, telles que définies dans la Constitution de 2010.

Un transfert de compétence qui doit se matérialiser conformément aux dispositions du code pénal et du code de procédure pénale, note l'ordonnance. «

Les attributions des Hautes Cours de justice instituées ou prévues depuis 1990, notamment celles relatives aux crimes et délits économiques et financiers sont dévolues à la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières conformément aux dispositions du Code pénal et du Code de procédure pénale ».

La décision précise que les immunités et privilèges de juridiction, reconnus à certaines personnes, autorités et agents publics,

tels que prévus par la législation en vigueur au moment des faits incriminés, conformément au code pénal et au code de procédure pénale, sont inopposables et inopérants à l'égard de la CRIEF.

Dans l'article 4 de l'ordonnance, il est précisé que la CRIEF est compétente pour connaître de tous les faits antérieurs ou non à sa création à la seule condition que cela relève de son domaine de compétence.

Amadou Tidiane Diallo

Karamo Mady Camara sur
les compétences de la CRIEF

« A tout moment on peut vous poursuivre pour des infractions économiques... »

A travers une ordonnance prise ce lundi 6 décembre 2021, le chef de l'État, le colonel Mamadi Doumbouya a décidé de transférer à la Cour de Répression des Infractions Économique et Financière (CRIEF), les compétences de la Haute Cour de Justice, telles que définies dans la Constitution de 2010. Une décision saluée par le juriste Karamo Mady Camara.



de tous les faits antérieurs ou non à sa création à la seule condition que cela relève de son domaine de compétence.

« Cela veut dire qu'à tout moment on peut vous poursuivre pour des infractions économiques qui ont pu être commises à un certain moment. Cela aussi renvoie à l'idée qu'il y a un avantage substantiel à tirer de cette situation.

Parce que l'on pouvait se poser la question au vu de l'ordonnance précédente si la CRIEF était à même de pouvoir juger des infractions qui ont été commises antérieurement à sa création. Aucune disposition dans l'ordonnance de création de la CRIEF n'est renvoyée expressément à cela. Et nous savons bien que la législation est faite pour l'avenir », a-t-il laissé entendre, dans l'émission "Mirador" de la radio FIM Fm, le mardi 07 décembre 2021.

AMADOU TIDIANE
DIALLO

Ce transfert de compétence doit se matérialiser conformément aux dispositions du code pénal et du code de procédure pénale. La décision précise que les immunités et privilèges de juridiction, reconnus à certaines personnes, autorités et agents publics, tels que prévus par la législation en vigueur au moment des faits incriminés, conformément au code pénal et au code de procédure pénale, sont inopposables et inopérants à l'égard de la CRIEF. L'article 4 de l'ordonnance précise que la CRIEF est compétente pour connaître

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publireportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au
Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21
E-mail : lindependantguinee@gmail.com

Récupération des biens de l'Etat

Le président de la Transition met en place une commission interministérielle...

A travers une série de décrets lue à la télévision nationale, le mardi 7 décembre 2021, le président de la Transition, a procédé à la mise en place de la commission interministérielle pour la récupération des biens de l'Etat qui est composé comme suit:



Président de la commission: le Général à la retraite, **Bachir Diallo**, ministre de la Sécurité et de la Protection Civile;

Vice-président, monsieur **Ousmane Gaoual Diallo**, ministre de l'Urbanisme de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire;

Rapporteur, Monsieur **Mohamed Sampil**, Agent judiciaire de l'Etat.

Membres:

Colonel Amara Camara, ministre Secrétaire Général à la Présidence de la République; Monsieur **Mory Condé**, ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation;

Monsieur **Yaya Sow**, ministre des Infrastructures et des Transports;

Monsieur **Mamadou Nagnalén Barry**, ministre de l'Agriculture et de l'Elevage;

Monsieur **Moussa Cissé**, ministre du budget;

Amadou Tidiane Diallo

BCRG

Dr Lounceny Nabé, Thierno Madjou Sow et Baïdy Aribot limogés (décrets)

Le président de la Transition est en phase de se débarrasser de tous les collaborateurs du président déchu, Alpha Condé. A travers une série de décret lue à la télévision nationale, ce mardi 07 décembre, le colonel Mamadi Doumbouya a limogé le gouverneur de la Banque Centrale Dr Lounceny Nabé, le 1^{er} vice-gouverneur Thierno Madjou Sow et le 2^{ème} vice-gouverneur Baïdy Aribot.

Ils ont été remplacés avec effet immédiat par :

Monsieur Karamo Kaba précédemment économiste stratégeste à l'Institut investissement en France au poste de gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;

Monsieur Mouhamed Lamine Conté précédemment directeur général de la supervision au poste de 1^{er} vice-gouverneur

de la Banque Centrale de la République de Guinée ;

Madame Souadou Baldé précédemment cheffe service surveillance, des établissements de crédit au poste de 2^{ème} vice-gouverneur de la Banque Centrale de République de Guinée.

Amadou Tidiane Diallo

Dadis en Guinée

« Il viendra pour une visite d'une semaine », déclare son avocat



Après une autorisation du président de la Transition, colonel Mamadi Doumbouya, le capitaine Moussa Dadis Camara prépare son retour au pays. L'ancien chef de la junte qui séjourne au Burkina Faso, depuis 2009, va bientôt fouler de nouveau le sol guinéen.

« Dans notre programme, il viendra pour une visite d'une semaine, pour remercier les autorités, retrouver la famille et voir quelques amis », a fait savoir Jean-Baptiste Jocamey Haba, cité par Jeune Afrique (JA).

A en croire l'avocat : « le régime d'Alpha Condé ne souhaitait pas le retour de mon client, c'est pourquoi ils l'ont inculpé dans cette affaire. Mais nous sommes pressés d'aller au procès

afin que mon client passe à autre chose. S'il a survécu à une tentative d'assassinat, c'est parce que Dieu a voulu qu'il démontre son innocence et lave son image », poursuit-il dans les colonnes de JA.

Il y a quelques semaines, les nouvelles autorités de Conakry ont annoncé que le procès du massacre du 28 septembre 2009 pourrait se tenir dans le premier trimestre de l'année 2022. Et le principal mis en cause dans cette affaire est Moussa Dadis Camara président de la République à l'époque. Dans ce massacre au stade de Conakry, l'ONU dénombre un bilan de 157 morts et une centaine de femmes violées.

AMADOU TIDIANE
DIALLO

Diecké, Yomou

Les travailleurs de la SOGUIPAH envahissent la rue pour de meilleures conditions de travail et de vie

Comme annoncé, les travailleurs de la SOGUIPAH ont mis leurs menaces en exécution. Ils se sont mobilisés au carrefour central de la ville de Diecké pour protester contre les mauvaises conditions de travail et de vie qu'ils vivent

depuis plusieurs mois.

Ils exigent un changement de système radical au sein de la société pour qu'ils aient un meilleur traitement.

Ils sont très nombreux à marcher avec des pancartes en mains avec des slogans : « Libérer la SOGUIPAH »

« vive la classe ouvrière » « les planteurs, 4 mois non payés ».

Les travailleurs de la SOGUIPAH sont en ce moment entrain de tenir des discours au stade de la localité.

Mediaguinee.com

Journée internationale des handicapés

« Les handicapés Guinéens continuent toujours de tirer le diable par la queue », regrette Bernard Tinguiano

Le 03 décembre de chaque année, c'est la journée internationale des personnes vivant avec le handicap. A cette occasion, l'Union des handicapés de Guinée a interpellé les nouvelles autorités à la tête le Colonel Mamdi Doumbouya par rapport à l'amélioration de leurs conditions de vie dans le pays.

A travers une déclaration lue par leur président, Bernard Tamba Tinguiano, les handicapés ont remercié tout d'abord les nouvelles autorités sur les différents projets entamés à leur égard, notamment en les octroyant des places au CNT. Dans cette même déclaration, l'Union des Handicapés de Guinée n'a pas manqué de rappeler que cette journée a été célébrée dans des conditions difficiles. « Les handicapés Guinéens, tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays continuent toujours de tirer le diable par la queue, que ce soit dans les familles jusqu'aux institutions publiques et privés en passant par un manque d'environnement accessible et adaptable. Nous rappelons que nous avons beaucoup de personnes malades qui sont dans un besoin très urgent et nous enregistrons du jour au jour



des cas d'accident de personnes handicapées et d'autres sont morts malades par manque de soutien. Il fait trois(3) mois, nous avons trouvés un handicapé malade au marché Madina sans secours, allaité par des personnes. L'union des handicapés a dépêché une mission pour conduire cette personne à l'hôpital pour les soins médicaux, mais très malheureusement cette personne n'a pas survécu. La dépouille mortelle est actuellement à la morgue Donka. Il est sans identification parce qu'aucune pièce d'identité n'est avec lui et qu'on peine encore à retrouver ses parents. C'est pourquoi bon nombre des handicapés d'entre nous se livrent à des activités déshonorantes que sont la mendicité », déplore Bernard Tamba Tinguiano.

Avec l'évènement du CNRD, l'Union des Handicapés de Guinée dit s'attendre à une amélioration des conditions

de vie de cette couche vulnérable de la République de Guinée. Avant de lancer un appel solennel à l'endroit du Colonel Mamadi Doumbouya: « Il (CNRD) a posé des actes allant dans ce sens en nous faisant représenter dans le future CNT afin de permettre à notre chère patrie de se doter des textes de lois solides, garantissant un avenir radieux aux personnes handicapées. Dans le même sillage, nous formulons encore des doléances à cette brave autorité étatique actuelle de nous aider à avoir : une couverture sanitaire, une formation scolaire et professionnelle, des infrastructures, au transport, à la formation, à l'employabilité, à la santé et tant d'autres », plaide le président de l'Union des Handicapés de Guinée.

AMADOU TIDIANE
DIALLO

Contribution

Rajeunir l'administration, oui, mais...

La junte militaire, qui a pris le pouvoir en Guinée le 05 septembre 2021, déroule lentement et progressivement ses activités dont l'objet principal est la refondation d'un Etat de droit. Dans ce contexte elle n'arrête pas de poser des actes soutenus et applaudis par la majorité des populations.



Parmi ces actes, il y a celui qui porte sur le rajeunissement de l'administration publique, ce qui a pour corollaire la mise à la retraite massive des cadres et agents frappés par la limite d'âge. Le ministre de la Fonction publique et du Travail projette un effectif d'environ 12.000 retraités

dont une première tranche de 6.300 va devoir s'en aller le 31 décembre 2021.

Cet acte majeur s'explique par le fait que depuis la fin de la première république (1984), des milliers de jeunes diplômés sans emploi sont laissés pour compte suite à l'adoption du système de l'économie

libérale, l'Etat étant amené à se désengager pour une grande part des structures de production. Un test de recrutement est programmé pour début 2022, juste une formalité pour combler le vide laissé par les départs à la retraite. C'est le lieu de se poser la question, à savoir si rajeunir l'administration se

résume en un changement mécanique d'un effectif par un autre ?

La question vaut tout son pesant d'or quand on connaît l'affaissement abyssal du système éducatif guinéen. En effet tout le monde déplore que nombre de nos diplômés sont incapables de construire correctement une phrase en français. Ils n'ont pas l'instruction moins encore la compétence pour gérer un quelconque service administratif.

Rajeunir l'administration est certes une noble ambition, mais la manière d'y procéder frise une mesure populiste qui risque de causer plus de mal que de bien à l'Etat. Les doyens, plus instruits et expérimentés, vont se retirer sans accompagnement autre qu'une modique

pension qui ne peut nourrir une bouche à fortiori une famille. Un humoriste avait ironisé sur la fonction publique guinéenne du temps de la révolution en disant : « Sékou Touré fait semblant de payer ses travailleurs, ses travailleurs font semblant de travailler. » Cette triste réalité reste malheureusement la même jusqu'à nos jours. Aucun fonctionnaire guinéen n'est en mesure de s'offrir un toit ou toute autre commodité de la vie à partir de son salaire, il ne peut le faire que s'il a l'opportunité de puiser dans les caisses de l'Etat.

Les deux ou trois prochaines années nous édifieront sur la marche de l'administration publique annoncée, sera-t-elle ou non performante ? Wait and see !

Walaoulou BILIVOGUI

Le président de l'Union des boulangers témoigne

« Alpha Condé ne voulait pas entendre parler d'augmentation du prix du pain »

Le président de l'Union nationale des boulangers de Guinée était l'invité de l'émission *Cartes sur table* de Ndimba radio (100.1 FM), ce mardi. Au cours de cette émission, Elhadj Alpha Oumar Sacko à propos de l'augmentation du prix du pain, a rappelé que « depuis avant l'arrivée du CNRD, je crois bien, nous on était en direct avec M. Alpha Condé, qui ne voulait pas entendre parler d'augmentation du prix du pain, malgré qu'ils ont gardé les boulangeries mobiles qui étaient disponibles. La seule chose qui va diminuer le prix du pain en Guinée, c'est quand on modernise les boulangeries comme la côte d'ivoire. En côte d'ivoire, tu ne verras pas une sous-préfecture où il n'y a pas une boulangerie. Quand tu as

une boulangerie moderne déjà y a le rendement, on peut augmenter le prix de la farine sans qu'on augmente le prix du pain et que ça soit des pains de qualité ».

Selon le président de l'Union, cette augmentation était prévue, mais pour des raisons de changement de régime la décision a connu un retard.

« Monsieur le ministre [Bernard Goumou] est venu trouver ce dossier sur la table. Donc ce n'est pas parce que c'est les nouvelles autorités qui ont créé ces prix-là, tous les pays voisins ont augmenté depuis le mois de septembre et comme vous le savez, après le 5 septembre y avait pas de gouvernement ; c'est ce qui explique ce retard sur l'augmentation du prix du

pain. Le pain se vendait à 3 500 GNF dans les fours et on revendait dans les points de vente à 4000 francs. Lorsqu'on voulait l'augmentation si les industriels appuyaient les prix auxquels ils voulaient vendre à 380 000 francs, le pain allait se vendre à 5 000 francs soit 4500 francs à partir des fours et on a jugé nécessaire de revoir avec les membres du gouvernement pour qu'on augmente que 500 francs sur la baguette et 250 francs pour le petit pain », a-t-il expliqué.

Pour le moment, le président des boulangers privilégie la sensibilisation de ceux qui se livrent à l'augmentation fantaisiste des prix de la baguette avant la phase de répression.



« On était sur le terrain hier dans les quartiers Koloma, Bambeto, Cosa et Taouya pour la sensibilisation. Cela va se poursuivre aujourd'hui vers la soirée plus précisément à 16heures pour demander l'aide aux

forces de défense et de sécurité pour aider à traquer tous ceux qui augmentent le prix du pain », a mis en garde le président de l'UNBG.

Guinee7.com

Alhoussein Makanera terrasse Ousmane Gaoual

« Comme porte-parole du gouvernement, il exprime la position de l'UFDG »

Dans l'émission *Cartes sur table de Ndimba radio (100.1)*, ce lundi 6 décembre 2021, le président du parti Front National pour le Développement (FND), Alhousseine Makanera Kaké, a été amené à s'exprimer sur la communication du porte-parole du gouvernement de Transition, Ousmane Gaoual Diallo, sur le prétendu refus du président Alpha Condé de recevoir ses anciens collaborateurs.



Pour Alhousseine Makanera Kaké, la sortie de Ousmane Gaoual Diallo n'est qu'une diversion. « Moi je pense que jusqu'à preuve de contraire, il n'est pas le porte-parole du professeur Alpha Condé, ni du RPG Arc-en-ciel. Le PR Alpha Condé est mieux placé pour dire, je veux recevoir telle personne ou telle catégorie de personnes, je ne veux recevoir telle catégorie. D'ailleurs le plus important, c'est lorsque vous avez rencontré une catégorie, vous pouvez dire je ne peux pas rencontrer une autre catégorie. Mais depuis les événements malheureux du 5 septembre jusqu'à preuve de contraire en ce que je sache, il n'a jamais rencontré une personne de sa volonté », a expliqué Alhousseine Makanera.

Poursuivant, l'ancien ministre de la Communication estime que le ministre de l'urbanisme n'a fait savoir qu'une position de l'UFDG.

« Vous savez, jouer le rôle du porte-parole du gouvernement dans un gouvernement qui se veut un gouvernement impartial pour ne pas dire neutre, lorsque vous êtes fortement marqué par la politique et n'y avez pas encore renoncé n'est pas une tâche aisée. C'est pourquoi moi je pense plutôt que la position du gouvernement de la transition c'est bien sûr le communiqué qui a suivi son transfèrement [Alpha Condé], mais c'est qui est venu après, n'est qu'une position de l'UFDG qui a été portée par le porte-parole du gouvernement dans un seul but de pouvoir décapiter le RPG Arc en ciel en faisant croire à nos nombreux militants et sympathisants que nous ne bénéficions plus de la confiance du Pr Alpha Condé et que nous ne pouvons plus être les dignes continuateurs de ses

œuvres », a accusé Makanera.

Plus loin, il a rappelé que le RPG a fait des efforts pour rencontrer son champion. En vain. « Nous avons envoyé officiellement un courrier qui a été déposé par le secrétaire général, Saloum Cissé et Elhadj Ousmane Bah, pour que nous puissions être reçus par le président de la République mais jusqu'à présent nous n'avons pas eu de réponse. Ce qui est important pour moi, il est très difficile aujourd'hui pour le porte-parole du gouvernement de nous convaincre qu'il ne veut pas nous recevoir », a-t-il insisté.

Alpha Condé « n'a pas ses téléphones, il n'a pas la capacité de vaquer à ses affaires, il ne peut pas non plus recevoir les gens. Jusqu'à preuve de contraire lorsque l'homme est privé de sa liberté, il n'est pas libre et s'il n'est pas libre, il est prisonnier », a insisté Alhoussein Makanera Kaké.

Thierno Abdoul Barry

Mamadou Pèthé, ministre de la Santé à l'ANSS

« Aucun vaccin ne doit expirer dans les locaux de nos centres de stockage »

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a été récemment à Genève pour conduire des plaidoyers auprès des partenaires pour qu'ils renouvellent et confirment leurs financements à la campagne d'accélération.

Présent hier lundi 6 décembre à la passation de service entre le DG sortant et celui entrant de l'ANSS, Mamadou Pèthé Diallo a fait savoir que les ressources que l'ANSS a demandées ont été disponibles et qu'ils ont obtenu l'avis de non objection.

A sa prise de parole, le nouveau ministre de la Santé a rassuré les citoyens et les agents impliqués dans cette phase de riposte qu'« on va mettre le vaccin de façon sécurisée. Nous allons mettre en place tout le dispositif nécessaire afin de réaliser l'objectif d'atteindre 30% de couverture de nos populations. Dans le cadre de son partenariat avec la Banque Islamique de Développement, le gouvernement guinéen va accueillir un nouveau lot de 1,5 à 2 millions de vaccins qui seront disponibles très bientôt », a-t-il annoncé.

A l'ANS, Mamadou Pethé Diallo dira ceci : « À partir d'aujourd'hui, les ressources dont vous avez besoin pour faire face à tous vos arriérés de paiement à nos soldats de terrain, comme les équipes de vaccination, les prestataires de service et autres partenaires à la fois à Conakry et à l'intérieur du pays, sont disponibles dès aujourd'hui. Nous voulons que vous restiez mobiliser pour continuer à faire votre travail et que vous continuiez à accélérer la campagne de vaccination pour réaliser nos objectifs. Le premier objectif est qu'aucun vaccin ne doit expirer dans les locaux de nos centres de stockage. Deuxièmement, aucune personne éligible qui souhaite se faire vacciner ne doit être ignorée. »

Mamadou Yaya Barry

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse « *L'Indépendant/Le Démocrate* » constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse « *L'Indépendant/Le Démocrate* » invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Conakry

La décharge de Dar-es-Salam, devenue une menace pour la santé des riverains



Odeur nauséabonde, fumée épaisse, visibles à des kilomètres. C'est l'image piteuse que présente la décharge, située à cheval entre les quartiers Hamdallaye 2 et Dar-es-salam.

Les riverains, partagés entre inquiétude et désolation, sont depuis des années, confrontés à de sérieux problèmes de santé dus à la fumée qui se dégage de là. Face à ce calvaire, le chef secteur rue 14 du quartier

Dar-es-salam dira que les populations de cette zone sont presque tous malades.

« Tous ceux qui habitent à Dar es-Salam 2 et 1 et Hamdallaye sont aujourd'hui malades à cause de cette forte fumée épaisse et nuageuse qui se dégage. Nous fumons plus que les fumeurs. Tous ceux qui ont fait les consultations à l'hôpital, ont leur a dit qu'ils ont de problèmes de cœurs dus à la fumée », a confié

Facely Mara dans un entretien avec notre rédaction.

C'est pourquoi, il en a profité pour demander les nouvelles autorités du pays de se rendre sur les lieux pour s'enquérir des réalités, à l'effet de prendre des dispositions qui vont dans le sens de délocaliser la décharge.

« Nous demandons au président colonel Mamadi Doumbouya de trouver une solution pour les habitants de cette zone qui souffrent énormément de cette situation », a-t-il sollicité, tout en précisant que ce sont les camions qui viennent décharger les ordures qui déversent le feu.

Toutes nos tentatives pour prendre langue avec les responsables de l'Agence Nationale de Salubrité Publique (ANSP), en charge de la gestion de la décharge, ont été vaines.

A rappeler qu'un éboulement au niveau de la décharge avait fait neuf morts en 2017.

Alhassane Fofana

Dr Ousmane Kaba sur la CRIEF

« C'est une étape importante dans la lutte contre la corruption »



Après avoir annoncé sa mise en place, le président du CNRD, colonel Mamadi Doumbouya a, dans un autre décret pris hier lundi, transféré à la CRIEF, les compétences en matière de crimes et délits économiques et financiers de la Haute-Cour de Justice qui n'était jusque-là pas mise en place.

Selon Dr Ousmane Kaba, cette décision constitue une grande étape dans la lutte contre la corruption car, l'armature de répression est désormais complète et peut faire face à ce fléau qui constitue la cause essentielle du retard de la Guinée.

« J'ai toujours expliqué la distanciation entre la police financière et le juge financier. Toutes les organisations qui existent en Guinée, font partie de la police financière. Jusque-là, le volet judiciaire n'existait pas. Il y a les tribunaux de droit commun, mais il fallait des juges spécialisés comme c'est le cas dans

beaucoup de pays. C'est nécessaire pour l'efficacité et la célérité des dossiers. C'est ce vide qui vient d'être comblé par le CNRD, en mettant en place la CRIEF. Vous savez dans l'ancienne Constitution, ce rôle était dévolu à la Haute Cour de Justice que le professeur Alpha Condé a strictement refusé de mettre en place. Ce qui faisait que les infractions n'étaient pas poursuivies, et même si elles l'étaient, aucun tribunal n'était compétent pour les juger. Les compétences dévolues à la Haute Cour de Justice ont été transférées à la CRIEF. C'est une excellente chose, l'armature de répression est maintenant complète. Je pense que c'est une étape importante dans la lutte contre la corruption. Et, la lutte contre la corruption est la cause essentielle du retard de la Guinée », a-t-il expliqué dans un entretien qu'il a accordé à la rédaction de Mosaïqueguinee.com

DSD Guinée

La fourniture des plaques d'immatriculation se poursuit, en dépit de la décision des autorités

Alors que le ministère des infrastructures et des transports avait annoncé à travers un communiqué la suspension des opérations d'émission des nouvelles plaques d'immatriculation, le constat sur les lieux révèle que la décision n'est pas du tout appliquée.

Dans l'enceinte du DSD, à en croire notre reporter qui s'est rendu sur place ce mardi, 7 décembre 2021 les

usagers continuent de recevoir leurs plaques d'immatriculation.

Comment peut-on expliquer cette situation, sachant bien qu'une décision a été prise par rapport à l'arrêt des opérations ? Qui aurait autorisé DSD à poursuivre la délivrance des plaques ? Ou bien DSD aurait-il foulé au sol la décision du ministère des transports ?

Puisqu'en principe, si le

ministère s'est fendu d'un communiqué pour suspendre la délivrance des plaques d'immatriculation, il devrait également produire un autre communiqué pour indiquer à l'opinion la reprise effective de cette distribution

In mosaïqueguinee.com



Tribune

Le bipartisme pourrait être la panacée en Guinée ? (Sayon Mara)

Pour tenter d'apporter des réponses à cette épineuse et pertinente question, nous allons essayer d'appréhender le phénomène sous deux aspects : sur les dispositions juridiques (législatives) relatives aux Partis politiques (1) et au souci récurrent de la refonte du système électoral avec pour option le scrutin majoritaire à un tour appliqué à toutes les élections dans notre pays (2).



En effet, la prolifération des Partis politiques sans assise, sans programme de société, créés du simple fait du fondateur pour accéder, comme dirait l'autre, au partage du gâteau national, obstrue la nitescence de nombreux partis politiques dans notre pays.

Le paysage politique guinéen compte à ce jour 181 Partis. Cependant, la plupart d'entre eux sont des coquilles vides sans véritable projet de société et sans aucune possibilité de prendre part aux différentes élections nationales.

En plus du fait qu'ils se résument souvent aux présidents-fondateurs et aux membres des familles de ces derniers, d'aucuns de ces Partis politiques n'ont pas de siège, ni même de secrétariat.

La véritable question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment mettre fin à ce désordre dans l'arène politique guinéenne ?

Depuis l'avènement de l'armée au pouvoir le Dimanche, 5 septembre 2021, sous l'étendard du Conseil National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), nombre de guinéens qui préfèrent le bipartisme au multipartisme, ne cessent de demander aux nouvelles autorités d'imposer le

système de deux Partis à la classe politique, à travers notamment une loi.

Selon les apôtres de ce courant d'idée, ce système de deux Partis, en plus de faciliter l'alternance, pourrait drastiquement alanguir les replis identitaires et permettre à notre patrimoine commun de transcender les clivages politiques infructueux.

Il est bien évident qu'en se rabattant sur le droit, des arguments en faveur du bipartisme pourraient être trouvés pour sortir notre pays de ce multipartisme sans limite qu'il connaît depuis les années 1990. Mais, force est d'admettre que dans la pratique l'instauration du bipartisme dans un pays comme le nôtre où beaucoup voient le terrain politique comme étant une opportunité de faire fructifier leurs business et de se faire une place au soleil, sera très difficile pour ne pas dire utopique.

Néanmoins, deux approches de solutions pourraient permettre d'encadrer cette question de multipartisme misanthrope qui est l'une des véritables sources actuellement de l'émiettement du tissu social dans notre pays, à savoir :

1-L'introduction d'une loi ne donnant le droit d'exister qu'aux deux

formations politiques venues en tête d'un scrutin

La loi peut, sans détour, agir sur le nombre des formations politiques en excluant la représentation des Partis n'ayant pas obtenu un minimum de voix.

En effet, une volonté politique peut par exemple introduire une loi qui disposera formellement que les deux formations politiques qui arriveront en tête d'un scrutin, seront les seules habilitées à exister en Guinée. Mais, la probabilité que cette méthode échoue est très élevée, car il est très difficile voire chimérique de vouloir cantonner les choix des citoyens.

2-La réforme du système électoral ou l'application

du scrutin majoritaire à un tour à toutes les élections dans notre pays

Ce procédé, bien qu'il exclut ou limite la représentation des candidats minoritaires, incite les Partis politiques, surtout dans un pays comme le nôtre où il y a plusieurs groupes ethniques ou régionaux, à agrandir leur base, à regrouper plusieurs composantes de la société.

Clairement, la mise en place d'un système de deux Partis réside dans l'application du scrutin majoritaire à un tour (caractérisé par la victoire du ou des candidats qui obtiennent le plus de suffrages) à toutes les élections dans notre pays. De cette façon, les Partis minoritaires mourront d'eux-mêmes.

Pour beaucoup d'autres guinéens par contre, imposer le bipartisme par une loi serait une restriction à la liberté de choix de l'électeur. Mais, sauf que dans les faits, il existe dans notre pays un bipartisme qui ne dit pas son nom depuis plus d'une décennie : le RPG Arc-En-Ciel et l'UFDG viennent toujours en tête des scrutins.

En un mot tout comme en mille, toujours est-il que la liberté de création des formations politiques doit être rigoureusement encadrée pour éviter l'éclosion continue des Partis politiques factices dans notre pays, qui ne brillent que lorsqu'il s'agit d'un « share the cake ».

Sayon Mara, Juriste

Allemagne

Deco Diallo et Straubing se séparent



Apparu 7 fois sous les couleurs de VFB Staubing cette saison, le milieu de terrain Guinéen Deco Diallo

est parti au clash avec le club Allemand. Sollicité par plusieurs clubs en début de saison, le club l'avait

contraint de rester malgré son envie de voir ailleurs.

Depuis la collaboration entre Deco Diallo et le staff avait pris un coup. Malgré un contrat qui court jusqu'en juin 2022, l'ancien sociétaire de Berbourg et Innsbruck est désormais partant et pourrait rebondir dans une nouvelle formation dont l'identité n'a pas encore rendue officielle. Passe par l'Autriche le Luxembourg et l'Allemagne Deco a amassé une forte expérience qu'il espère mettre au service d'un club les semaines à venir.

Promu à un avenir certain à cause de l'immensité de son talent quand il évoluait avec les jeunes, l'ami à Naby Keita se lance dans un challenge important pour figurer un peu plus la saison à venir.

L'endettement

Facteur de blocage ou opportunité de réussite ? (Par Aliou Bah)

Partant d'un postulat basé sur nos réalités, si le voisin, la boutique du quartier ou la banque refuse ou exige beaucoup de garanties sur vos demandes de prêt d'argent, cela mérite des interrogations sur votre crédibilité et votre capacité à vous projeter dans le futur.



En effet, contrairement à certaines croyances dans nos sociétés, l'endettement doit être perçu sous un angle

positif; il symbolise une façon de croire en l'avenir. Être solvable démontre avant tout une capacité à

s'organiser et se projeter à travers une vision et des initiatives porteuses.

Cela veut dire donc que

l'incapacité de s'endetter illustre un problème qui mérite d'être résolu au niveau de soi-même d'abord. Elle pose des questions essentielles du genre : «Quelle crédibilité avant nous pour contracter et rembourser une dette ? Quel type de dette pour quel usage ?».

Au-delà des individus que nous sommes, pour un État, une entreprise ou une coopérative, revendiquer une situation de «zéro dette», n'est ni pertinent ni ambitieux. Cela se démontre par le fait que l'endettement est un cycle permanent, et le poids financier s'évalue en grande partie par le potentiel de souscription aux ressources.

Par contre, de nos jours, l'autarcie crée des limites à

la réflexion et aux ambitions dès lors qu'elle signifie la peur du risque raisonnable, le refus de bâtir des partenariats exogènes et la réduction minimaliste des ambitions. Ce sont trois obstacles au développement tant sur le plan personnel qu'institutionnel.

L'endettement faisant partie de l'essence de toute société progressiste, il faut qu'il soit pédagogiquement expliqué et intelligemment encadré pour bénéficier à la fois aux acteurs du développement et à l'ensemble des populations.

Aliou BAH
Président du parti
MODEL

Mohamed Bazoum

« Comment nous éradiquerons le terrorisme »

Les États du Sahel peuvent-ils faire face à la guerre asymétrique qu'ils livrent aux jihadistes depuis plusieurs années ? Le président nigérien en est persuadé. Voici les pistes qu'il propose.

Mon propos ne consistera pas dans un discours attendu en pareille circonstance. J'ai décidé, délibérément, de me rendre le plus utile possible aux participants à ce Forum en faisant part de mon analyse sur l'insécurité qui prévaut dans certains pays du Sahel, dont le mien, pour que nos échanges s'enrichissent de mon expérience personnelle.*

Le terrorisme aujourd'hui à l'œuvre dans l'espace sahélien se caractérise par des formes d'organisation qui s'apparentent singulièrement à celles observées dans les guérillas d'Amérique latine au cours des années 1960-1970. Lorsque je lis les fiches des renseignements qui se rapportent au mode d'organisation de ces mouvements, j'y découvre une description de la réalité

qui me rappelle mes lectures de Régis Debray et de Che Guevara. Les bases terroristes sont, en effet, organisées sur le modèle des *focos*, tels que Régis Debray les décrivait. Ce modèle, on s'en souvient, n'avait pas fait fortune dans les guerres des mouvements de libération nationale en Afrique ni à l'occasion des guérillas tentées au Cameroun, en RDC et au Niger au début des années 1960.

Téléphones satellitaires Il est pour le moins étonnant que ce modèle réapparaisse plus de cinquante années plus tard et connaisse un succès technique sans commune mesure avec ce qu'il s'était passé à l'époque. D'autant que les organisations terroristes dont il est question aujourd'hui bénéficient d'un encadrement intellectuel de faible consistance : tout le

contraire des expériences des années 1960, où les mouvements révolutionnaires étaient animés par de vrais cadres politiques, d'un niveau appréciable.

Comment comprendre un tel phénomène ? En quoi les deux contextes sont-ils dissemblables au point de donner lieu à un tel décalage ?

La différence tient au fait que les avancées technologiques permettent aujourd'hui aux groupes rebelles d'accéder à nombre de moyens, qui, à l'époque, étaient l'apanage des forces étatiques. Il en est ainsi des moyens de communication. Les groupes armés non étatiques utilisent en effet les téléphones mobiles GSM, les téléphones satellitaires, et possèdent leurs propres fréquences de talkies-walkies. Ils ont même un certain avantage sur les

armées puisqu'ils sont capables de détruire les antennes des téléphones mobiles partout où ils considèrent que ces dernières sont gênantes pour leur action.

De plus, de toutes les avancées de la science et de la technologie, les avancées dans le domaine de l'armement de base restent celles qui sont le plus largement accessibles. Cette vérité se vérifie d'autant plus dans le Sahel, où les groupes criminels sont alimentés en armes à partir de la Libye.

Un trop-plein d'armes À propos de la Libye, il faut savoir qu'au temps du colonel Mouammar Kadhafi, ce pays était une véritable poudrière. À la chute de son régime, de nombreuses armes ont été mises à la portée de groupes criminels, lesquels ont généré des réseaux de trafics par

lesquels les pays sahéliens en ont été littéralement inondés. En outre, la guerre entre les différentes factions se disputant le pouvoir dans ce pays très convoité a suscité des interférences internationales qui ont mis en compétition des États, parfois très riches, lesquels ont déversé des armes dans des proportions jamais vues ailleurs.

Ce trop-plein d'armes a été canalisé vers le Sahel et sert, depuis lors, à alimenter différents foyers terroristes ainsi que de nombreux groupes de bandits criminels opérant dans la zone, surtout au Nigeria. Le résultat est que jamais, nulle part au monde, des groupes rebelles n'avaient pu avoir accès, comme c'est aujourd'hui le cas au Sahel, aux mêmes armes que les forces légales qu'ils

(Suite à la page 11)

Organe compétent pour définir la durée de la transition

Contribution de Jean Paul Kotembedouno



A PROPOS DE L'ORGANE COMPÉTENT POUR DÉFINIR LA DURÉE DE LA TRANSITION : petite contribution au débat sur l'article 77 de la Charte avec l'esprit du doute dans l'interprétation des textes

Suivant l'article 77 de la Charte guinéenne de la transition, « La durée de la transition sera fixée de commun accord entre les forces vives de la Nation ».

SUR LES PARTIES VISÉES À L'ARTICLE 77.

ϕ' La composition du CNT – suivant l'article 60 de la Charte – notamment de représentants de partis politiques, d'organisations de la société civile, d'organisations patronales, d'organisations syndicales fait qu'il ne peut pas être contesté que cet

organe (CNT) soit constitué des forces vives de la Nation.

ϕ' Ce CNT n'est pas seulement constitué des Forces vives, il l'est également de Forces de défense et de sécurité.

ϕ' Or, les événements importants de la vie politique guinéenne durant les années 2006 à 2010 enseignent que les Forces de défense et de sécurité ne relèvent pas de la catégorie qualifiée de « forces vives de la nation ».

ϕ' Dans l'imprécision du texte, il y a ainsi, dans la composition du CNT DEUX PARTIES PRINCIPALES SUSCEPTIBLES d'être considérées comme visées par l'article 77 (forces vives de la Nation et POTENTIELS membres du

CNRD).

ϕ' Car, si le texte ne dit pas que ces Forces de défense et de sécurité sont des membres du CNRD. Il ne l'interdit pas.

ϕ' Rien ne s'oppose ainsi à ce que soient nommés au CNT, les membres du CNRD au compte des forces de défense et de sécurité visées à l'article 60.

ϕ' Cette hypothèse est confortée par le fait que le CNT est un organe délibérant de caractère parlementaire investi, dans ce contexte transitoire, de missions éminemment importantes dont l'accomplissement efficace participe à la détermination du succès de la transition. Il s'agit notamment de la fonction législative et surtout de la mission CONSTITUANTE du CNT pour lesquelles le CNRD a besoin de faire passer sa conception des institutions avec celle des « Forces vives de la nation ».

ϕ' Il n'est d'ailleurs pas impertinent de supposer que les « PERSONNES RESSOURCES » visées à l'article 60 aient été prévues en vue veiller à la conciliation des visions des Forces vives de la Nation et du CNRD « organe central de définition et d'orientation stratégique » (art. 57) dans la réalisation de l'objectif de « refondation des

institutions ».

SUR LE CADRE DE DÉFINITION DE LA DURÉE DE COMMUN ACCORD

L'article 77 de la Charte ne fixe pas le cadre des rencontres et des échanges nécessaires à la détermination de la durée de la transition par les forces vives et le CNRD ;

ϕ' Ce cadre peut donc être INSTITUTIONNEL ou INFORMEL

ϕ' En conséquence, la durée de la transition PEUT être définie dans un cadre INFORMEL à l'occasion de concertations (comme au début de la transition) DIRECTEMENT entre les « forces vives de la Nation et le CNRD ou, au moins, son président ».

ϕ' Mais cette durée PEUT également être définie dans un cadre INSTITUTIONNEL tel que le CNT.

ϕ' Pourvu que dans ce second cas, les deux parties citées par l'article 77 de la Charte – FORCES VIVES DE LA NATION ET CNRD – soient REPRÉSENTÉES ;

ϕ' Or, si la Charte ne prévoit pas explicitement la faculté pour le CNRD de se faire représenter dans l'exercice de certaines de ses missions par une personne autre que son Président, elle ne la prohibe pas. Nul besoin, sur ce point, de relever que le Président du CNRD n'est pas et n'a pas vocation à être le CNRD. Au surplus, non seulement il ne peut être que son représentant en tant que président, mais il ne peut pas être considéré comme son exclusif représentant.

En conséquence, le CNT ne serait, sous l'empire de la Charte, incompetent pour définir la durée de la transition sur le fondement de l'article 77 (qui cite le CNRD et les forces vives) qu'à certaines conditions :

1. Qu'il soit interdit que « les forces de défense et de sécurité » devant être désignées au CNT sur le fondement de l'article 60 puissent être des membres du CNRD. Or, il n'en est rien. Car, sur le principe, l'article 37.3 relève que le CNRD est composé des forces de défense et de sécurité. Ces

forces PEUVENT donc bien être des membres du CNRD. Relevons, sur cet aspect, que si on ne connaît pas tous les membres du CNRD – ce qui pose un problème de transparence – on les connaîtra davantage après la composition du CNT.

1. Que la Charte ait clairement indiqué que « les forces vives de la Nation » et le « CNRD » doivent définir la durée de commun accord « DANS UN CADRE INFORMEL ». Or, il n'en est rien.

En définitive :

ϕ' A défaut de n'avoir pu explicitement prévoir la durée de la transition (pour des raisons probablement dictées par le défaut de consensus qui susciterait ex post des révisions répétitives), la Charte aurait pu EXPLICITEMENT indiquer le cadre de définition de la durée de la transition pour davantage de clarté.

ϕ' L'inexistence d'une telle référence explicite confère ainsi au texte un caractère flou.

ϕ' Or, de droit constant, l'imprécision sémantique, l'ambiguïté conceptuelle, le flou, le vide se concilient moins avec une interprétation exclusive ou péremptoire a fortiori lorsqu'il s'agit d'interprètes non authentiques. Si on peut ainsi reprocher à la Charte un défaut de clarté sur cet aspect, rien dans ses prescriptions ne s'oppose à ce que le CNT soit de jure en droit de définir la durée de la transition.

ϕ' Dès lors, le vrai problème en lien avec la définition de la durée de la transition tient davantage à la capacité du CNRD et des Forces vives de la nation – quel que soit le cadre – à s'entendre sur une DURÉE RAISONNABLE qu'il ne repose sur une quelconque exigence pour des ORGANES prétendument clairement compétents pour la déterminer exclusivement.

Jean Paul
KOTEMBEDOUNO

Billet

« C'est notre tour de manger », se disent les nouveaux élus guinéens après la proclamation des résultats de chaque élection. Ce constat, fait par maître Maurice Togba Zogbélemou dans son excellent ouvrage sur les élections en Guinée, révèle que chez-nous on brigue les suffrages des citoyens dans l'unique espoir de manger à sa faim ou de s'enrichir.

Walaoulou BILIVOGUI

Mohamed Bazoum

« Comment nous éradiquerons le terrorisme »

combattaient. J'ai même la faiblesse de penser que la proportion de certaines armes détenues par les terroristes est supérieure à celle détenue par les forces régulières. C'est le cas notamment des lance-roquettes RPG et des fusils mitrailleurs M80, armes vedettes de ces guerres.

Les mouvements révolutionnaires des années 1960 étaient réputés pour la pauvreté de leur armement et pour le déséquilibre, en ce domaine, de leur rapport de forces vis-à-vis des troupes régulières. A contrario, les groupes terroristes qui opèrent actuellement au Sahel se distinguent par le caractère sophistiqué et par la quantité de leurs armes et de leurs munitions, acquises à des coûts très faibles par le biais de réseaux de contrebande libyens.

L'autre grande vedette de cette guerre, c'est la moto à deux roues. Elle constitue même le principal avantage tactique des groupes armés non étatiques, à savoir leur extrême mobilité. C'est véritablement la moto qui confère à cette guerre son caractère asymétrique. Quand on connaît, par ailleurs, les caractéristiques physiques du terrain sur lequel opèrent les terroristes (absence de routes et densité de la végétation par endroits), on comprend l'avantage qu'il y a d'utiliser ce moyen qui allie petite dimension, rapidité, rusticité et sobriété. En face, les forces régulières utilisent des moyens mécanisés très peu commodes du fait, notamment, de leur lourdeur et de leur lenteur.

Connaissance du terrain

En plus des facteurs techniques qui leur sont favorables, les groupes terroristes ont pour eux l'avantage de la connaissance du terrain. Leur mode de vie pastoral en fait des hommes rompus à la souffrance due aux privations et la pénibilité de la vie au quotidien. Pour un jeune berger, passer de la marche à pied à la moto procure confort et prestige. Exactement comme passer du bâton à la Kalachnikov... Les jeunes qui intègrent les organisations terroristes se sentent exaltés par les merveilles auxquelles ils accèdent, ce qui leur confère

un sentiment de valorisation de soi fantasmagique. Les victoires plutôt faciles qu'ils ont remportées contre les armées régulières leur ont en outre permis de prendre un ascendant psychologique sur ces dernières, confortant ainsi leurs préjugés ancestraux de pasteurs vis-à-vis des agriculteurs.

Outre les atouts susmentionnés, les mouvements terroristes sahéliens bénéficient de conditions d'accès à des ressources financières

vol de bétail, les vocations se sont développées, et le nombre de jeunes pasteurs rejoignant les groupes terroristes ne fait que croître. Un autre aspect très caractéristique de ces mouvements, tout à fait à l'opposé des expériences révolutionnaires des années 1960, réside dans le fait que les chefs terroristes vivent, en général, dans leur propre terroir, non loin de leurs familles. Ainsi, ils fréquentent quasi normalement leur parentèle

Aujourd'hui que ces cadres ne sont plus là, sa rhétorique islamiste renvoie davantage à ses origines qu'à une éthique sous-tendant un véritable projet.

Un distinguo mérite toutefois d'être établi entre le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) d'une part, et l'État islamique au grand Sahara (EIGS) d'autre part. Le GSIM possède des cadres radicalisés et utilise même des jeunes, dont beaucoup ont fréquenté les écoles coraniques

Burkina, au-delà des slogans, dans une violence cupide imposant une oppressante chape de plomb aux populations. Celles-ci sont spoliées de leur bétail, assujetties à des taxes exorbitantes au nom de la *zakat*, et tenues en respect par une terreur effroyable. Ceci est une conséquence d'un phénomène concomitant de « jihadisation » du banditisme et de « banditisation » du jihad.

À l'évidence, nous sommes loin des mouvements rebelles des années 1960 et de leurs mots d'ordre exigeant des révolutionnaires de se fondre dans les communautés comme des poissons dans l'eau. Ici, les terroristes vivent non pas au sein mais à côté des communautés et à leurs dépens, les soumettant par la violence. Ces mouvements n'ont pas vocation à construire un quelconque projet ; ils n'envisagent rien d'autre que la rapine dont ils vivent à l'instant – l'instant étant leur seule temporalité.

Cependant, si le terrorisme sahélien se réclamant de l'islamisme n'est porteur d'aucun véritable projet à caractère politique, ses agissements violents ont des effets politiques réels, et même disproportionnés. La pression exercée sur les populations à travers les rackets et les tueries à caractère ethnique donnent lieu à des situations de désolation, relayées par les réseaux sociaux qui, à leur tour, créent une psychose particulièrement traumatisante.

Cette psychose affecte dangereusement le moral de tout un pays et crée un besoin de sécurité marqué au coin de l'impatience. En résulte un sentiment délétère, exacerbé par les réseaux sociaux et exploité de manière opportuniste par les partis politiques d'opposition et une certaine société civile. Ce furent, on s'en souvient, les déboires de l'armée dans le nord du pays, en 2012, et l'angoisse qui s'empara des populations qui délégitimèrent le régime du



inédites pour une rébellion. Depuis près de deux décennies, le nord du Mali est un espace de non-droit, où s'est développée une économie criminelle autour, notamment, du trafic transsaharien de la drogue en direction de l'Europe et de l'Asie.

Les organisations terroristes locales, succursales d'Al Qaïda et de Daesh, ont partie liée avec ce trafic, qui leur procure de l'argent, au même titre que les rançons faramineuses que payent certains pays pour libérer leurs citoyens retenus en otage.

La présence de gisements d'or, nombreux dans la zone, a favorisé des activités d'orpaillage sous leur contrôle, ce qui leur permet d'accroître leurs capacités financières. Mais, en ce moment, une bonne partie de leur argent leur vient des extorsions, du vol à grande échelle de bétail et des taxes auxquelles ils soumettent systématiquement toutes les populations des vastes zones qu'ils parcourent à moto. Depuis la généralisation à grande échelle de ces taxes et du

et jouissent de tous les avantages qui découlent d'une telle situation. L'un d'entre eux, et non des moindres, est qu'ils puissent, au passage d'une opération militaire lourde, repérée de très loin, se déguiser en paisibles bergers.

Aucun projet de société

Je viens de peindre un tableau donnant à voir les nombreux atouts qui favorisent l'expansion du terrorisme au Sahel. Mais ce phénomène a aussi ses grandes faiblesses, qui le privent de toute forme de viabilité à long terme. Son talon d'achille réside dans son absence de projet de société, dans la faiblesse de son encadrement politique et dans son incapacité subséquente à mettre sur pied la moindre forme d'administration.

Si, au départ, Al-Qaïda au Maghreb islamique, en occupant le nord du Mali à travers ses affidés locaux, prétendait instituer la charia, voire fonder un Émirat islamique, c'était surtout parce qu'elle utilisait pour l'essentiel des cadres algériens et sahraouis.

traditionnelles. Au sein de ce mouvement, la rhétorique islamiste est plus prégnante. Elle se traduit, sur le terrain, par l'organisation de prêches, par la manifestation d'actes de prosélytisme relativement courants et par une tendance à s'en prendre de manière agressive aux symboles de l'État (en particulier aux écoles) et à l'islam traditionnel. Rien de tel à l'EIGS, dont la base comme l'encadrement sont composés de bergers qui n'ont jamais fréquenté les écoles coraniques et dont l'islamisation est des plus superficielles.

Violence cupide

En vérité, le terrorisme, étant devenu un moyen de gagner son pain, a attiré à lui tous les bandits vivant de trafics transfrontaliers divers, qui ont traditionnellement écumé l'espace (braconniers, coupeurs de routes, trafiquants de carburant, de tramadol, etc). Aujourd'hui, ce qui est à l'œuvre consiste en un mélange de stratégies diverses, dont le lien réside, du moins au Niger, dans le nord du Mali et dans l'est du

(Suite à la page 12)



Mohamed Bazoum

« Comment nous éradiquerons le terrorisme »

président ATT au Mali et conduisirent à sa chute, en mars de cette année-là.

De même, si, en août 2020, la coalition M5-RFP a pu mobiliser des foules nombreuses et provoquer la chute du président IBK, cette situation résultait davantage du traumatisme provoqué par l'insécurité que des accusations de mauvaise gouvernance portées contre lui. *Décrédibiliser les États, dénigrer leurs alliés*

Comme on peut le constater, les organisations terroristes sévissant dans le Sahel, animées par des bergers incultes, agissant sans aucun projet politique, ont tout de même pu réussir à diviser localement les communautés ethniques entre elles, à décrédibiliser les États aux yeux de leur opinion en semant le doute sur la capacité de ces derniers à assurer leur sécurité, et à favoriser une campagne de dénigrement à l'encontre de leurs alliés internationaux dans leur combat commun contre le terrorisme.

S'il suffit, en effet, que quatre bandits sur deux motos massacrent des dizaines de personnes habitant un village très isolé pour provoquer un choc national, la porte est dès lors grande ouverte aux théories du complot les plus délirantes, dont le destin n'est, en l'espèce, que

le symptôme de l'état de démoralisation des sociétés victimes de ce fléau.

Un tel contexte est gros de tous les dangers, et les États sahéliers se doivent donc de mettre sur pied une stratégie militaire adaptée aux défis, en recourant à des techniques et à des moyens de nature à rendre la guerre la moins asymétrique possible. C'est ce que le Niger s'efforce de faire. Ces États ont par ailleurs besoin d'un soutien de leurs partenaires mieux adapté, axé sur le renseignement, l'appui aérien et le renforcement des capacités de leurs armées.

S'agissant du renseignement, la grande erreur de nos partenaires est leur faible implication dans le combat contre le trafic d'armes en provenance de Libye, qui est pourtant le paramètre le plus important, celui qui explique la prévalence de ce terrorisme. Les pays du Sahel ont, enfin, besoin de ressources financières exceptionnelles, dont l'accès commande une dérogation aux règles de financements traditionnels consacrés par les institutions financières internationales, faute de quoi leur action restera très insuffisante.

(*) *Discours prononcé par le président nigérien le 6 décembre 2021 lors du IVe Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique, à Dakar.*

Opinion

Éric Zemmour, une névrose algérienne



Derrière la haine raciste de ce polémiste et candidat à la présidentielle française de 2022, en meeting dimanche à Paris, se cache une revanche qu'il a juré de prendre sur l'Algérie, celle que ses parents ont dû quitter.

Dans un monde normal, Éric Zemmour, condamné à plusieurs reprises pour provocation à la haine et à la discrimination raciales, devrait être vu comme l'acteur d'un mauvais remake de la pub Orangina rouge et de son fameux slogan : «/ Mais pourquoi est-il si méchant ?/ » Dans un monde perturbé, il serait présenté comme un chroniqueur brillant et cultivé. Dans un monde malade, il pourrait être considéré comme un candidat crédible à l'élection présidentielle française.

Nous sommes donc passés d'un monde perturbé à un monde malade, bien que quelques récents signes de rémission semblent poindre, tant le désormais tout nouveau candidat donne des signes de plus en plus patents de craquage, d'amateurisme et de vulgarité. Si l'inquiétante fièvre qui entoure les prestations du personnage est in fine l'aspect principal à interroger, il est essentiel d'être en mesure de déterminer ce qui meut le personnage ainsi que la nature de son projet.

Nostalgie de l'Algérie perdue

Il est sans doute impossible de comprendre le personnage et la spectaculaire haine raciste qui l'anime si l'on élude une vérité qui me semble aveuglante/ : cet homme qui fait mine d'être motivé par la défense de la grandeur de la France n'est mu en réalité que par la seule Algérie que ses parents ont dû quitter et à l'encontre de laquelle il a juré de porter une revanche que ses parents ne lui ont sans doute jamais demandé de prendre.

Dans son crépusculaire clip d'annonce de candidature, mélange improbable d'une vidéo de Groland et d'une version colorisée des actualités Gaumont d'antan, Éric Zemmour semble parler à la nostalgie des Français, en leur évoquant cet Hexagone d'avant-hier – strictement métropolitain – dont leurs parents leur auraient parlé. Mais quelle était, pour le jeune Zemmour, la nostalgie que ses parents lui transmettaient, sinon celle de l'Algérie perdue/ ?

Zemmour se déclare d'ailleurs «/ juif berbère/ » et parle volontiers de cette terre où sont enterrés des ancêtres dont les plus récents sont vus comme le produit conjugué de la conquête de l'Algérie par la France

(dont il défend même les crimes les plus ignobles, ceux perpétrés sous la férule du général Bugeaud), du décret Crémieux (qui donna la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie) et d'efforts d'assimilation. Des efforts qui, dans sa vision du monde, offrent un utile contrepoint à l'attitude de ces Arabo-musulmans qu'il présente comme marqués, aujourd'hui en France, par le refus d'une pleine adhésion au pays.

Il faut dire que tout doit venir étayer sa haine des Arabes, qui ont privé ses parents de leur pays de Cocagne et rompu la longue chaîne de sa filiation en terre d'Afrique. Car il faut prendre une revanche sur cet Autre si proche et si traître. Peut-être faut-il d'ailleurs voir là les multiples revanches que Zemmour semble vouloir prendre plus généralement sur la figure de l'Autre. Sur les femmes qui l'ont trop étouffé ou qui ne l'admirent pas suffisamment. Sur les homosexuels qui semblent lui servir de contre-exemple à sa conception de la virilité. Sur les ashkénazes qui ont peut-être trop méprisé ce sépharade – l'Algérie, toujours l'Algérie/ ! – qui leur infligerait alors en retour la douleur de la réhabilitation de Pétain et de l'affirmation de son

(Suite à la page 14)

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

L'indépendant

Votre journal
de tous les jeudis

Santé... Santé... Santé...

Syndrome de congestion pelvienne

Qu'est-ce que c'est ?

Souvent confondu avec de l'endométriose, le syndrome de congestion pelvienne est long à diagnostiquer. Explications.



Le syndrome de congestion pelvienne est loin d'être une nouveauté, il apparaît dans la littérature scientifique dès 1945. D'après l'association Congestion Pelvienne France, lancée par un radiologue interventionnel au Centre cardiologique du Nord, à Saint-Denis, Quentin Sénéchal, il représenterait 30% des douleurs chroniques ressenties par les femmes dans la zone pelvienne. Il est **souvent confondu avec de l'endométriose** bien qu'il soit

tout à fait différent. Le diagnostic est encore extrêmement long. Et peu de femmes connaissent ce syndrome causé par des varices sur l'utérus et les ovaires. «*On est en 2021, il est temps qu'on en parle, qu'on soigne les femmes, que les gynécos se forment. Ils ne peuvent pas dire : Je n'en ai pas entendu parler, donc ça n'existe pas*», témoignait dans le quotidien Le Parisien (4 novembre 2021) Émilie Schmitt, patiente et créatrice

de l'association avec Nacira Martin.

Qu'est-ce que le syndrome de congestion pelvienne ? On l'appelle aussi «SCP», il s'agit d'une «pathologie douloureuse résultant d'une insuffisance veineuse pelvienne chronique et entraînant des varices du périnée et des jambes», explique l'association. Plutôt que le sang de ces veines ne remonte vers le cœur, il fait le mouvement inverse et s'accumule. Les veines s'encombrent et se tordent. Il peut être asymptomatique ou entraîner de fortes douleurs qui descendent dans les jambes et qui perdurent (depuis plus de 6 mois). Mais les symptômes peuvent être extrêmement variables :

- **Les douleurs** peuvent être permanentes ou cycliques (ovulation, règles), être d'un seul ou des deux côtés du ventre, allongée ou debout, pendant ou après les rapports sexuels

- Cela peut **toucher les jambes** : sensation de jambes lourdes, douleurs fessières, lombaires, oedèmes aux jambes, varices au niveau des fesses ou des cuisses (varices

atypiques ou varices typiques saphéniennes)

- **Effets sur la digestion et le système urinaire** : ballonnements, envie pressante et fréquente d'uriner (douleurs, ou non), douleurs rénales, douleurs rectales, hémorroïdes

- **Impact psychologique** : dépression, fatigue, humeur changeante

Au micro de France Inter, Quentin Sénéchal explique que **ce qui entraîne la douleur est le phénomène inflammatoire des varices qui sont gonflées de sang**. En fonction de leur positionnement, la douleur n'est pas la même. Par exemple, si les varices se trouvent autour de la paroi vaginale, les rapports sexuels risquent d'être douloureux.

Quels sont les facteurs de risque ?

L'association précise une liste de facteurs qui peuvent entraîner un syndrome de congestion pelvienne. On trouve des problématiques veineuses dans la famille, par exemple, des variations anatomiques des trajets veineux, les grossesses multiples, les dérèglements hormonaux ou encore le syndrome des ovaires polykistiques. Contrairement à l'endométriose qui peut compliquer le fait de tomber enceinte, **le SCP n'empêche pas la grossesse**.

Pourquoi peine-t-il à être pris en charge ? Comment

le détecter ?

Le problème de sa détection résiderait dans le fait que cette pathologie soit au croisement de plusieurs disciplines. Les douleurs sont d'ordre gynécologique, mais sont causées par des varices, qui sont du ressort d'autres professionnels de santé, à savoir les angiologues ou les radiologues interventionnels. De fait, le parcours de soin est souvent compliqué. Cela dit, ce syndrome est aisément repérable via une IRM ou un doppler au niveau des jambes, du pelvis, de l'abdomen (debout et couché). Il permet d'analyser le flux veineux, explique l'association. Un angio-scanner peut aussi être réalisé, permettant d'effectuer une cartographie veineuse.

Comment le soigne-t-on ?

Une prise en charge chirurgicale est proposée : on vient poser un stent s'il y a un rétrécissement veineux (une prothèse vasculaire), ou une embolie de la veine avec de la colle, pour bloquer le passage du sang. Quentin Sénéchal souligne à France Inter que 95% des patientes voient leurs conditions de vie radicalement améliorées, il estime une réduction des douleurs de 70% au cours des rapports sexuels et de 60% des douleurs au cours des règles.

Source : Association syndrome de congestion pelvienne (France)

Donovanose

C'est quoi cette IST «mangeuse de chair» ?

Depuis 2 ans, les autorités sanitaires britanniques s'inquiètent de la multiplication de cas d'une infection sexuellement transmissible qui détruit les tissus. Jusqu'à présent, la donovanose était surtout présente dans les pays tropicaux.

Donovanose : c'est quoi cette maladie ?

La donovanose ou granulome inguinal, est une infection sexuellement transmissible due à une bactérie appelée *Klebsiella granulomatis*, généralement transmise lors de l'activité sexuelle. Cette bactérie produit des ulcères (des petites plaies) généralement indolores et à croissance lente sur le pénis, et les zones génitales ou anales.

Jusqu'à présent, les cas de donovanose étaient surtout rapportés en Afrique du Sud, en Inde, en Australie en Papouasie Nouvelle-Guinée, dans les Caraïbes ou au Brésil. Mais depuis 2019, les autorités sanitaires britanniques ont rapporté un nombre croissant de cas, passant 19 en 2016 à 30 en 2019. Les rapports sexuels avec des personnes

séjournant ou ayant séjourné dans ces zones à risque augmentent considérablement le risque de contracter la maladie.

A savoir : Il existe quatre types de donovanose : ulcérogranulomateuse, hypertrophique, nécrotique et fibreuse. Les types sont caractérisés par la façon dont les lésions apparaissent.

Donovanose : quels sont les signes ?

De petits nodules non douloureux apparaissent dans les zones de contact sexuel environ 10 à 40 jours après la contamination. Plus tard, ces nodules éclatent, créant des petites plaies ouvertes et suintantes. En l'absence de traitement, l'infection continue de se propager via le système lymphatique et à détruire les tissus.

Chez les femmes, les lésions atteignent parfois le col de l'utérus et peuvent toucher la paroi du vagin. Et dans de très rares cas, la maladie peut toucher le foie ou les os.

Chez une petite proportion de personnes, la maladie peut se propager par contact peau à peau. Ce qui explique pourquoi les enfants peuvent être atteints, de même que des personnes n'ayant eu aucun contact sexuel.

Donovanose : comment fait-on le diagnostic ?

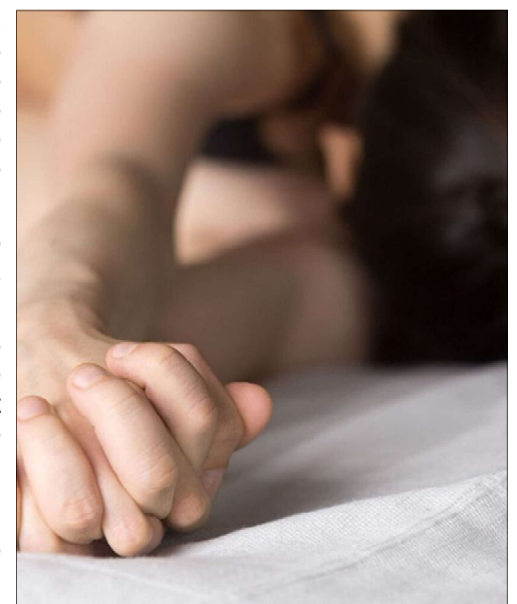
Pour les médecins expérimentés, le diagnostic est clinique à la simple vue des ulcérations. Toutefois, il peut être nécessaire de prélever un fragment de tissu afin de chercher la présence de la bactérie *Klebsiella granulomatis*.

Les médecins font aussi un dépistage du VIH car les ulcères

de la donovanose peuvent saigner facilement et sont un facteur de risque connu de transmission du sida.

Comment ça se soigne, la donovanose ?

Cette infection bactérienne se soigne avec un traitement de plusieurs semaines d'antibiotiques, en particulier l'azithromycine, qui arrête la croissance des bactéries (plus connue sous le nom de Zithromax). L'infection commence à régresser après une semaine de traitement mais on prolonge ce dernier afin de minimiser les risques de rechute. Si les ulcères sont douloureux, le médecin prescrit



également des antidouleurs.

Source : Syndicat national des dermatologues vénérologues (France)

Opinion

Éric Zemmour, une névrose algérienne

très imaginaire rôle de sauveur des Juifs français.

En réalité, cet homme dont la revanche sert de phallus et la haine d'aphrodisiaque est avant tout un tract ambulant sur les conséquences néfastes de l'Algérie française et de son effondrement : le racisme colonial, l'exil, la nostalgie, le déclassement.

S'inventer des filiations

D'ailleurs, il n'a pas été relevé que le premier meeting d'Éric Zemmour en tant que candidat à l'élection présidentielle se tiendra le 5 décembre, date de la très officielle «/ journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie/ ». À l'occasion de cet événement, Éric Zemmour, ne pouvant réécrire l'Histoire de l'Algérie – à l'issue tragique pour ses parents – réécrira une énième fois l'Histoire de France à coups de burins et de truelles.

Manifestement traumatisé par le déracinement familial, sans doute cherchera-t-il une fois de plus à quémander la légitimité de son état de Français auprès de ceux qui se posent en grands juges des racines et des souches/ : les Français d'extrême-droite bardés de leurs quartiers de francité, à l'occasion frelatés. Inquiet de leur jugement – il les sait foncièrement antisémites –, Éric Zemmour se montrera peut-être encore une fois tout disposé à leur reconnaître la légitimité de leur haine des Juifs, en délivrant quelques mots aimables à l'endroit de Pétain, de Bainville ou de Maurras, en livrant Jacques Attali et Bernard-Henri Lévy à la vindicte et, ignominie suprême déjà commise, en décochant quelques flèches à l'endroit des victimes juives de Mohamed Merah.

L'Indépendant

Cette construction discursive que l'on peine à qualifier de politique est un édifice fait de bric et de broc. Et pour cause/ : comment cet édifice serait autre chose que brinquebalant, construit par un homme dont la posture raciste est une protestation contre lui-même/ ? Premier de sa famille à être né sur le sol métropolitain, Éric Zemmour essaie d'embringer les Français les plus racistes dans la haine des Arabes qu'il partage avec eux en se posant en gardien légitime de l'Histoire de France. Alors, inquiet de la grossièreté d'une telle supercherie, il essaie de la camoufler en accumulant frénétiquement des références au passé. De Gaulle ou Pétain, Clémenceau ou Jeanne d'Arc, Barbara ou Maurras, qu'importe la cohérence de ce galimatias puisque leur mention ne vise qu'à s'inventer des filiations/ ?

Évidemment, Éric Zemmour sait bien que beaucoup de ses aficionados, ceux pour qui «/ la terre ne ment pas/ », ne lui reconnaîtront jamais ces filiations comme siennes. Alors, évidemment, il sait bien que tout cela finira mal pour lui. Car, pour une partie substantielle des élites intellectuelles et économiques qui le soutiennent et chez qui il a fait remonter la tourbe trop longtemps enfouie de leur racisme, il ne sera jamais qu'un Juif venu d'Algérie, ce qui est fort peu chez ces gens. Conjurant cette réalité qu'il sait est une raison supplémentaire pour se réfugier dans le décor dessiné par des livres d'Histoire depuis longtemps recouverts d'une épaisse couche de poussière et d'y jouer le rôle de personnages sortis de romans d'antan.

Abattre la République

Mais, répétons-le, Éric Zemmour sait bien que tout cela finira mal pour lui. D'ailleurs, celui qui a écrit Le suicide français a créé naguère une structure chargée de gérer ses droits d'auteur. Une structure qu'il a nommée «/ Rubempré/ »,

en référence explicite et assumée à Lucien de Rubempré, ce personnage balzacien de La Comédie humaine qui, tiraillé par la question de l'imposture, finit par se suicider dans sa cellule.

L'on aurait pourtant tort de prendre cet homme à la légère car son projet politique est effrayant/ : frapper les Arabes (et associés) et abattre la République, cet empire du droit qui bride l'expansion de ses pulsions fangeuses. C'est d'ailleurs à l'aune de ces objectifs principaux qu'il faut juger ses tentatives de réhabilitation de Vichy, une réhabilitation dont l'un des produits essentiels réside dans la re-légitimation du crime. Car Vichy fut un régime dont le programme – la «/ Révolution nationale/ » – était une négation du projet égalitaire et laïque de cette «/ gueuse/ », ainsi que Maurras qualifiait la République haïe. Il fut un régime sous lequel se déploya le crime – contre les Juifs, contre les résistants – perpétré sous pavillon prétendument patriotique.

Pensons d'ailleurs à ce qu'Éric Zemmour exprime lorsqu'il affirme contre toute vérité que Vichy – l'État français – a sauvé des Juifs français en sacrifiant des Juifs étrangers. Outre que cela est faux et qu'il n'y aurait aucune gloire à en tirer si cela avait été vrai, remarquez ce qu'Éric Zemmour suggère à travers cette phrase, une fois celle-ci sortie de sa période historique/ : l'État sauvera les Français en sacrifiant les étrangers, catégorie dont il faut comprendre qu'elle désigne en l'espèce les descendants, fussent-ils français, des hommes et des femmes qui brisèrent le joug colonial en Algérie et, au-delà, dans nos anciennes colonies d'Afrique. Tout un programme, tout son programme.

Par Dominique Sopo

Président de SOS
Racisme (France)

Allemagne

Olaf Scholz succède officiellement à Angela Merkel

L'Allemagne tourne une page d'histoire avec le départ ce mercredi 8 décembre, après seize ans d'Angela Merkel. Pour la troisième fois dans l'histoire du pays depuis la fin de guerre, un social-démocrate, Olaf Scholz, devient chancelier à la tête d'une coalition associant le SPD, les écologistes et les libéraux.



Lorsque Lars Haider part en vacances avec sa famille après les élections du 26 septembre dernier, son beau-frère, diplomate, demande au rédacteur en chef du quotidien *H a m b u r g e r Abendblatt* quels livres il peut lui conseiller pour mieux connaître celui qui va devenir le nouveau chancelier. Une brève recherche sur internet s'avère infructueuse. Aucun livre sur Olaf Scholz n'a jamais été écrit. Le journaliste de Hambourg qui a côtoyé intensément le futur chancelier dans la ville où ce dernier a grandi et qu'il a dirigée de 2011 à 2018 se met alors immédiatement au travail. Le livre de Lars Haider, *Olaf Scholz, le chemin vers le pouvoir*, sort cette semaine à l'occasion de l'élection du nouveau chancelier. L'anecdote est révélatrice. Olaf Scholz, 63 ans, a une longue carrière politique derrière lui et pourtant son parcours n'a pas inspiré de biographies et autres ouvrages. Comme Angela Merkel, on sait par exemple très peu de choses sur sa vie

privée. Le futur chancelier est né à Osnabrück, dans l'Ouest de l'Allemagne, le 14 juin 1958, mais il est un Hambourgeois de cœur, une ville où ses parents, actifs dans le textile, s'installent lorsqu'il est bébé. Il est le premier dans sa famille à faire des études et à incarner le modèle méritocratique défendu par le parti social-démocrate. Ses deux frères plus jeunes lui emboîtent le pas. L'un dirige aujourd'hui un hôpital dans le nord de l'Allemagne ; l'autre une entreprise active dans les nouvelles technologies. Olaf Scholz adhère à 17 ans au SPD. Il a toujours avec lui dans son cartable son livret rouge de membre du parti. Comme beaucoup dans les jeunes sociales-démocrates, il est très à gauche dans les années 1980 et prône « *le dépassement de l'économie capitaliste* ». Début 1984, il rencontre avec d'autres responsables des jeunes sociales-démocrates de hauts dignitaires du régime communiste est-allemand.

(Suite à la page 15)

Allemagne

Olaf Scholz succède officiellement à Angela Merkel

Publicité

Cet engagement au SPD se traduit tout d'abord par sa carrière professionnelle. Contrairement à d'autres responsables politiques, Olaf Scholz exerce tout d'abord « un vrai métier » et travaille comme avocat. Il défend souvent des salariés menacés par des licenciements et après la réunification des comités d'entreprise dans la partie Est du pays dont les sociétés doivent être démantelées et privatisées. Une tâche qu'il a souvent mentionnée durant la dernière campagne électorale pour mettre en avant son engagement social comme sa connaissance du terrain dans l'ex-RDA.

La carrière politique d'Olaf Scholz commence avec l'arrivée au pouvoir d'un autre social-démocrate, Gerhard Schröder, en 1998. Le nouvel élu au Bundestag prend la direction de la fédération du SPD à Hambourg et intègre les instances dirigeantes de son parti dont il sera le secrétaire général entre 2002 et 2004. Un large public fait alors la connaissance d'Olaf Scholz qui défend les profondes réformes sociales de Gerhard Schröder. C'est à cette époque qu'il est surnommé « *Scholzomat* », une allusion à sa façon de répéter sans cesse tel un robot les mêmes phrases. Le futur chancelier prend un malin plaisir à ne pas répondre aux questions des journalistes ou à donner une réponse qui ne correspond pas à la question. Et achève ses interlocuteurs en répondant par un lapidaire « oui » ou « non » à une interrogation sur un sujet complexe. Ce style mais aussi la défense des réformes Schröder et sur le tard son appartenance à l'aile droite du SPD font d'Olaf Scholz le mal aimé du parti social-démocrate qui, lors des congrès, le sanctionne régulièrement avec un score médiocre lors de la réélection des instances dirigeantes.

Cela explique aussi qu'il ne soit pas retenu en 2005 lorsque le premier gouvernement de grande coalition dirigé par Angela Merkel est constitué. Mais c'est plus tard aux côtés de la chancelière chrétienne-démocrate qu'Olaf Scholz obtient une carrure nationale qui lui permettra à l'arrivée de décrocher la chancellerie. Il est ministre des Affaires sociales entre 2007 et 2009. Merkel n'apprécie pas au départ son côté donneur de leçons. Mais leur style les rapproche : sobriété, aucun effet de manche, une rhétorique

dépouillée, pas d'accents lyriques, le pragmatisme avant tout et une maîtrise des dossiers redoutable lors de négociations. Olaf Scholz met en place avec la chancelière des mesures massives en faveur du chômage partiel contre la crise qui débute en 2008 ce qui à l'arrivée permet à l'Allemagne d'éviter une augmentation sensible du chômage.

Quand Olaf Scholz revient aux affaires à Berlin en 2018 lors de la constitution d'un nouveau gouvernement de grande coalition, il prend le portefeuille des Finances et s'illustre dans un premier temps comme l'héritier fidèle de son prédécesseur, le grand argentier chrétien-démocrate Wolfgang Schäuble, adepte de la rigueur budgétaire. Un positionnement qui, à nouveau, fait d'Olaf Scholz la bête noire de l'aile gauche du SPD qui a accepté une nouvelle grande coalition en grinçant des dents. Les succès du nouveau ministre comme maire de Hambourg entre 2011 et 2018 avec des scores à faire rêver son parti, la construction massive de logements ou des crèches gratuites ne suffisent pas à convaincre la base du SPD. Quand en 2019, Olaf Scholz participe à la primaire pour la direction de son parti, il subit un échec cinglant. Il se qualifie certes avec sa co-équipière pour le deuxième tour, mais il est battu par un duo plus à gauche soutenu par les jeunes sociaux-démocrates. Comme les violences massives lors du G20 à Hambourg en 2017 qui ternissent l'image de Scholz, il rebondit dans l'adversité, là où d'autres passeraient la main.

Quelques mois après son échec pour prendre la direction du SPD, le nouveau Olaf Scholz prend son envol. Avec la pandémie, le ministre des Finances, chantre de la stabilité budgétaire, sort son bazooka et dépense des milliards pour soutenir l'économie allemande. Il contribue avec Paris au lancement et au succès du plan de relance européen au printemps 2020 ; l'Allemagne brise un tabou et accepte des dettes communes de l'UE. Il s'engage en faveur d'une taxe sur les transactions financières et engrange un succès au G20 cette année avec un accord sur des taux d'imposition minima pour les multinationales. Les caricaturistes tirent sur l'ambulance ; d'autres éprouvent presque de la pitié...

In: RFI.fr

 SOCIETE GENERALE
GUINEE

AVIS DE VENTE D'UN IMMEUBLE

Société Générale Guinée vend aux enchères un immeuble à usage d'habitation acquis à Conakry. Il s'agit de l'immeuble formant la parcelle n°19 bis du lot 48 de Hamdallaye, Commune de Ratoma, consistant en un terrain urbain bâti et clôturé, comportant un bâtiment R+1 et une Annexe, objet du titre foncier n°00182/1997/TF, équipé en eau et en électricité, d'une contenance totale de 1.858,486 m², et inscrit sous le numéro du plan de codification parcellaire (PCP) : **CORM 01 03 01 00.**

Le prix de cession est fixé à **GNF 4 555 489 263.**

Les personnes ou entités intéressées sont priées d'adresser leur meilleure offre sous pli fermé à la **Direction des Ressources de Société Générale Guinée**, Cité Chemin du fer, immeuble Boffa, Conakry, au plus tard le 27 décembre 2021.

Pour la visite des lieux, veuillez appeler les numéros suivants : **655-08-39-86, 661-84-62-82 et 629 00 69 21.**

1XBET GUINEE CONAKRY

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

i18 Jouons responsable

1XBET GUINEE CONAKRY

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

i18 Jouons responsable